

Paru le 8 mai 2022

'Green Week' du 9 au 15 mai : Agissons ensemble pour préserver la voûte arborée du canal du Midi

Du 9 au 15 Mai 2022, Le Boat, leader européen de la location de bateaux sans permis, lance la "Green Week" et s'associe à la Mission Mécénat de Voies navigables de France pour le Programme de replantation des arbres du canal du Midi « Replantons le canal du Midi »

Green Week

Véritable joyau du patrimoine culturel et architectural français, le canal du Midi représente une prouesse d'ingénierie admirée bien au-delà de nos frontières. Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, il serpente à travers la campagne française sur plus de 240 kilomètres, offrant ainsi un panorama de paysages d'une grande beauté.

Construit il y a plus de 300 ans, le canal a par la suite été amélioré afin de le préserver et d'offrir un plus grand confort de navigation. Ainsi, 42 000 platanes ont été plantés pour renforcer les berges, fournir de l'ombre et empêcher l'évaporation de l'eau durant les mois d'été.

Ils forment une superbe voûte arborée qui invite à la reconnexion avec la nature.

Pourtant, la destination favorite des clients de Le Boat est actuellement menacée. La maladie du chancre coloré s'attaque aux platanes du canal du Midi, mettant en danger les arbres, mais aussi toute la biodiversité accueillie dans ce précieux écosystème.

Aujourd'hui, près de 30 000 platanes sont déjà infectés ! Pour endiguer l'épidémie un abattage généralisé des zones contaminées a été mis en place... ce qui malheureusement a mis en péril toute la faune environnante (rollier d'Europe, chouette chevêche, hibou Petit Duc...) et compromettre la solidité même du canal.

Le Boat a donc décidé de s'associer à la Mission Mécénat de Voies navigables de France pour le Programme de replantation des arbres du canal du Midi "Replantons le canal du Midi".

Ensemble, nous pouvons agir pour sauver la voûte arborée du canal du Midi !

Le chancre coloré est un champignon qui serait présent sur le sol français depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Il aurait voyagé via les caisses de munitions contaminées par les troupes américaines, avant de trouver refuge sur les berges du canal du Midi.

Le concept est simple : pour toute croisière sur le canal du Midi réservée entre le 9 et le 15 Mai 2022, Le Boat reversera 20€ à la Mission Mécénat de Voies navigables de France.

Une action simple et concrète qui va permettre de sensibiliser et d'impliquer tout le monde dans la préservation de la voûte arborée du canal du Midi.

"Cheryl Brown (Directrice Générale Le Boat) : En participant à ce programme de replantation, nous voulons aider à préserver la biodiversité du plus célèbre canal de France. Il émerveille chaque année des milliers de clients à bord de nos bateaux.

Un projet en 4 étapes pour protéger un écosystème foisonnant et varié

Connaissez-vous les deux maîtres-mots qui caractérisent le canal du Midi ? La beauté et la diversité !

Chacun des territoires qu'il traverse présente des richesses qui lui sont propres. Une variété de paysages et d'espèces qui font partie intégrante du programme de replantation.

Ce dernier se déroule en 4 étapes :

1. Abattre les platanes malades ou morts : depuis 2011, l'abattage des platanes est la seule solution pour freiner la propagation du chancre coloré, qui menace ses platanes et toute la biodiversité qui y est étroitement liée.
2. Replanter le canal avec des essences variées : la replantation se base ensuite sur différentes essences dans les trois départements de l'Aude, de l'Hérault, et de Haute-Garonne.
3. Reconstruire les berges : les racines des platanes, qui s'entrelacent, maintenaient les berges du canal. Avec la campagne d'abattage et l'enlèvement des souches, les abords se fragilisent et peuvent s'effondrer.
4. Protéger la biodiversité animale : le canal du Midi abrite une biodiversité d'une extrême richesse. On y trouve environ 280 espèces animales et au moins 60 espèces végétales.

Les chiffres clés de la replantation :

- 1 350 nichoirs installés depuis 2006 pour protéger la biodiversité animale
- 16 700 arbres replantés depuis 2011 : au total, sept essences intercalaires ont été retenues (micocoulier, érable plane, tilleul à petites et grandes feuilles, charme houblon, peuplier blanc, pin parasol et chêne chevelu)
- 29 100 platanes abattus depuis 2006 : près de la moitié des platanes qui bordent le canal du Midi ont dû être abattus et brûlés sur place
- 52 km de berges restaurés depuis 2011 : reformation des talus et en cas de forte dégradation, pose de planches et pieux sur les bords du canal

Un partenariat dans la durée afin d'assurer l'avenir de ce canal majestueux

Pour Le Boat, c'est une évidence : le monde de demain se construit dès aujourd'hui.

Une conviction qui se décline en objectifs guidant l'action de l'entreprise :

- Rendre le monde plus durable pour les générations futures,
- Préserver l'intimité et la qualité de vie des terroirs éloignés des villes surpeuplées,
- Offrir une expérience exceptionnelle, grâce à des voies navigables paisibles.

Elle souligne :

"Nous voulons créer des souvenirs de navigation toujours plus inspirants ! Pour permettre à chacun de voir le monde autrement, en vivant un rivertrip unique et inoubliable, il est de notre responsabilité de préserver nos régions de croisière."

Comment participer à la Green Week ?

Pour rejoindre le mouvement, il suffit de réserver une croisière du 9 au 15 mai ! Le Boat se chargera de reverser les 20€ à la Mission Mécénat de Voies navigables de France pour le Programme de replantation des arbres du canal du Midi "Replantons le canal du Midi".

C'est aussi une belle opportunité de partir à la découverte du Sud-Ouest ! La région est facilement accessible depuis de nombreuses villes et aéroports, car Le Boat offre 4 bases de départ (Castelnaudary, Trèbes, Homps et Port-Cassafières).